

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

18ème session annuelle de l'IFREFI : Rassemblée autour de l'Hon. Pravind Kumar Jugnauth, la FSC réitère son engagement pour la finance durable

La cérémonie d'ouverture de la 18ème session annuelle de l'Institut Francophone de la Régulation Financière (IFREFI) inaugurée par le l'Honorable Pravind Kumar Jugnauth, Premier Ministre de la République de Maurice, s'est tenue aujourd'hui, le 4 septembre 2019 au Westin Turtle Bay Resort & Spa. L'évènement, ayant pour thème « Croissance et finance durable », est organisé pour la toute première fois à Maurice sous le haut parrainage de la Financial Services Commission de Maurice (FSC) jusqu'au 6 septembre 2019.

La cérémonie d'ouverture a accueilli un parterre de plus de 200 participants comprenant, entre autres, les délégués des pays membres de l'IFREFI, les membres du corps diplomatique, les membres du Conseil d'administration de la FSC, ainsi que les principaux opérateurs du secteur financier mauricien.

La cérémonie a été marquée par le discours d'inauguration de l'Honorable Pravind Kumar Jugnauth empreint de détermination et d'optimisme. Le Premier Ministre a ainsi affirmé sa volonté de faire de Maurice un centre financier international ancrée dans la finance durable. Il a ainsi rappelé « *Maurice s'est appuyé sur la robustesse de son secteur financier pour engager une transition axée sur le progrès social et la prise en compte du facteur environnemental. [...] Je désire transformer notre juridiction en une plateforme pour la finance verte.* ».

Dans la continuité de cette volonté, Dr Renganaden Padayachy a également souligné qu'il ne fait aucun doute que le secteur financier doit jouer un rôle important dans la transition vers une croissance durable, plus verte, plus inclusive et toujours plus robuste. « *La FSC en tant qu'instance régulatrice des services financiers non-bancaires, joue un rôle central dans l'implémentation d'un cadre favorable à l'essor de la finance durable. En ce sens, la mission de la Commission est d'accompagner toutes les parties prenantes dans cette transition, en mettant en place l'écosystème nécessaire pour permettre une croissance verte, inclusive et soutenue* », a-t-il déclaré dans son propos de bienvenue.

La matinée a enfin été marquée par la signature d'un protocole d'accord entre la FSC et la CMA du Liban, signé par M. Harvesh Seegolam, Directeur Général de la FSC et M. Sami Saliba, Membre exécutif du Collège de la CMA du Liban et Président en exercice de l'IFREFI. Ce protocole d'accord établira, entres autres, un cadre de coopération, promouvra l'assistance mutuelle, renforcera les capacités techniques et facilitera l'échange d'informations entre les deux autorités financières dans leurs fonctionnements respectifs conformément à la législation en vigueur dans les juridictions respectives. Se félicitant de la signature cet accord de protocole avec la FSC, M. Sami Saliba a ainsi souligné que « *Ce nouvel accord de coopération signé*

entre la CMA et la FSC offrira des synergies significatives pour nos deux marchés et un meilleur échange mutuel des nouvelles tendances en matière de régulation financière ».

C'est ainsi que la cérémonie d'ouverture de la 18^{ème} session annuelle de l'IFREFI s'est achevée pour laisser place à près de trois jours de débats entre les pays membres de l'IFREFI. Financement des Objectifs de Développement Durable, cadre normatif de la finance durable, essor des obligations vertes et rentabilité des produits d'investissement socialement responsables sont quelques-uns des sujets qui seront abordés, sous la houlette de la FSC, jusqu'au 6 septembre.

A propos de la FSC : La Financial Services Commission de Maurice (FSC) est l'organe intégré de régulation du secteur des services financiers non-bancaires et du commerce mondial à Maurice. Créée en 2001, la FSC a pour vision d'être « un superviseur financier de renommée internationale engagé dans le développement de Maurice en tant que centre de services financiers solide et compétitif ».

Dans le cadre de sa mission, la FSC vise à promouvoir le développement, l'équité, l'efficacité et la transparence des institutions financières et des marchés des capitaux à Maurice; réprimer les crimes et les malversations afin de protéger les citoyens investissant dans des produits financiers non-bancaires; et assurer la solidité et la stabilité du système financier à Maurice.

Pour les demandes de renseignements des médias, veuillez envoyer un courriel à communications@fscmauritius.org

4 septembre 2019